

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 12 juin 2012 à 19 h 35 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Nadine Blais, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Guylaine Richer, MM. Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Stéphane Racine et Richard Tremblay, tous commissaires, ainsi que Mme Elisa Rietzschel, commissaire-parent.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mmes Johanne Beaulieu, Estelle Labelle, Lucie Ouellette, Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Jean Deschênes, Michel Phaneuf, ainsi que Mme Corinne Payne, commissaire-parent, ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 35.

VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Le secrétaire général, M. Jonathan Desjardins Mallette, atteste que la procédure de convocation a été respectée.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-120612-3726

Il est proposé par M. Gilbert Guérette

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

3. Réfection des plafonds à l'école Le Tandem (Pavillon Lionel-Bertrand) – Adjudication de contrat;
4. Construction de la nouvelle école primaire à Terrebonne; (*huis clos*)

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

RÉFECTION DES PLAFONDS À L'ÉCOLE LE TANDEM (PAVILLON LIONEL-BERTRAND) – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CC-120612-3727

ATTENDU les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50622 – Résorption du déficit d'entretien) (rés. n° CC-110628-3518);

ATTENDU l'appel d'offres public n° 190AO1004 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de réfection des plafonds à l'école Le Tandem (Pavillon Lionel-Bertrand);

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU le contrat d'exécution des travaux de réfection des plafonds à l'école Le Tandem (Pavillon Lionel-Bertrand) adjudgé à l'entrepreneur général Construction N. Faucher inc. (rés. n° CC-120522-3717);

ATTENDU le désistement de l'entrepreneur général Construction N. Faucher inc.;

ATTENDU la recommandation d'Emery Architecte;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE RESCINDER la résolution n° CC-120522-3717 à toutes fins que de droit;

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection des plafonds à l'école Le Tandem (Pavillon Lionel-Bertrand), à l'entrepreneur général Quintessence Construction inc. pour la somme de 449 000 \$, toutes taxes exclues, à titre de deuxième plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

HUIS CLOS – CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À TERREBONNE

Résolution n° CC-120612-3728

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 45.

Mmes Nadine Blais, Karine Lefrançois et M. Stéphane Racine occupent leur siège à 19 h 45.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-120612-3729

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 21 h 10.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-120612-3730

Il est proposé par Mme Nadine Blais

DE LEVER la séance.

Il est 21 h 15.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général